

Règles d'utilisation pédagogique de Twitter

- 1 J'utilise mon compte Twitter selon les consignes de mon enseignant.
- 2 Au Lycée, je peux utiliser Twitter
 - si je suis en cours
 - pendant mon temps libre si mon utilisation est d'ordre pédagogique. Je dois en faire la demande à un adulte.
- 3 Si je veux utiliser Twitter hors lycée et à des fins personnelles, je crée un compte spécifique et indépendant du compte pédagogique.
- 4 J'utilise un pseudonyme pour créer mon compte et ne donne aucune information d'ordre personnel (tel, adresse...). Pas de photographie.
- 5 Lorsque je veux tweeter j'insère un lien pour l'enrichir le message.
- 6 J'utilise un vocabulaire correct et respectueux. La diffamation, les injures ou discriminations envers un camarade, un enseignant ou toute autre personne sont strictement interdites et sont passibles de poursuites.
- 6 Je soigne mon expression et vérifie mon orthographe. J'utilise un langage courant.
- 7 J'oublie le langage SMS et utilise des abréviations fréquentes (exemple : pdt = pendant)
- 8 Je respecte les codes de communications Twitter (@ , RT ...)
- 9 Lorsque j'ai une information, un savoir, une compétence, je mutualise en tweetant et retweetant

Nom Prénom.

Date

Signature